

VENTILATION OPERATIONNELLE

Mise en œuvre
Niveau équiépier

F
G
A



Objectifs

Comprendre les principes de la ventilation opérationnelle
Comprendre les règles de sécurité et les règles de mise en œuvre
Savoir positionner un ventilateur

Niveau équiépier

(le niveau chef d'agrès est réalisé dans une autre séquence)

Conditions de réalisation

1/ Balayer en groupe la fiche opérationnelle 218 « la ventilation opérationnelle »

2/ Prendre en compte le ou les ventilateurs présent dans les engins-pompe tonne
De votre CIS (électrique ou thermique – **attention au CO**) :

- Mise en route – principes de fonctionnement – variateur de puissance
- Capacités opérationnelles (partie « principes opérationnels de la FTO 218.2)

3/ Désenfumer un local ou une cage d'escalier :

- Si vous disposez d'un local de volume modéré avec un entrant ou un sortant : enfumer ce local et le désenfumer avec le ventilateur disponible dans votre CIS
- Si vous disposez d'une cage d'escalier avec un sortant (exutoire ou en façade - Attention l'exutoire doit pouvoir être refermé) : enfumer cette cage d'escalier et la désenfumer avec le ventilateur disponible dans votre CIS

4/Mise en surpression d'un volume ou d'une cage d'escalier :

- Si vous disposez d'un local mitoyen avec un autre, séparé par une porte : Enfumez un des 2 locaux, mettez en surpression le 2ème et montrez que même en ouvrant la porte entre les 2 la fumée ne vient pas dans le local sain.

Attention : bien garder en tête que le compartimentage doit être conservé entre les 2 locaux pour ne pas apporter d'air au foyer.

- Si vous disposez d'une cage d'escalier avec un local annexe « enfumable » : Mettre en surpression la cage d'escalier et montrer que la fumée du local n'y vient pas.

Attention : il est impératif de mener la reconnaissance en amont dans la cage d'escalier pour être sûr qu'il n'y a aucune fumée, et dans ce cas ne pas ouvrir l'exutoire.

5/ reprendre la configuration du 4/ et positionner un rideau stoppeur de fumée pour Séparer les 2 volumes.

- Montrez alors qu'il est impératif que le variateur du ventilateur doit être utiliser Ne pas envoyer d'air dans le local source (le rideau ne doit pas s'infléchir vers l'intérieur mais rester vertical → voir « cas particulier » recloisonnement du feu par Un rideau stoppeur de fumée » de la FTO 218.6

Si mise en œuvre d'un ventilateur thermique : **utilisation obligatoire d'un détecteur CO !!**

Points clés à aborder

- Comprendre les notions de ventiler pour protéger et ventiler pour désenfumer
- Insister sur l'importance de la coordination : seul le COS décide du démarrage du ventilateur / Importance de la communication radio
- 4 critères de positionnement : distance, inclinaison, orientation et puissance
- pour les cages d'escalier : reconnaissance systématique avant mise en œuvre d'une VO, ne pas actionner l'exutoire de façon réflexe.

Ressources documentaires

- F OPS 218 « La ventilation opérationnelle »
- FTO 218.1 « Positionner un rideau stoppeur de fumée »
- FTO 218.2 « Positionner un ventilateur »
- FTO 218.5 « Ventiler pour protéger – Mise en surpression d'un local »
- FTO 218.6 « Ventiler pour protéger – Mise en surpression d'une cage d'escalier »
- FTO 218.8 « Ventiler pour désenfumer – Désenfumer un local »
- FTO 218.9 « Ventiler pour désenfumer – Désenfumer une cage d'escalier »
- GTO « ventilation opérationnelle »

Logistique

- Machine à fumée
- 1 détecteur CO
- ventilateur de votre EPT